l'altercation qui s'est produite entre M. Martin, témoin au procès du Panama, et MM. Nunez et Hans, dans les couloirs du Palais, dit que M. Hans a provoqué M. Martin en lui disant qu'il avait extorqué 25,000 francs au Panama. M. Nunez n'a déposé encore aucune plainte contre M. Martin. M. Hans a déposé une plainte et envoyé ses témoins à M. Martin.

LA QUESTION CHINOISE

Une grande démonstration navale anglaise

L'occupation de Kiao-Tchéou par les marins allemands, la prise de possession de la position stratégique de Port-Arthur par la flotte russe, le départ du prince Henri de Prusse à la tête d'une escadre préoccupent vivement les chancelleries européennes.

La note laconique, publiée par l'*Agence Havas* sur le dernier conseil des ministres, annonce que le ministre des affaires étrangères est saisi de la question. Un de nos croiseurs, le *Jean-Bart*, vient de partir pour l'Extrême-Orient. Il sera bientôt suivi de nouveaux navires de guerre.

Toutes les puissances qui ont des intérêts dans la mer de Chine prennent des mesures, comme si on était à la veille de graves événements. La Russie a réuni sans bruit une armée considérable auprès de Vladivostock. A la nouvelle de l'occupation par les Russes de Port-Arthur, dont il s'était emparé au cours de la dernière guerre, le Japon a fait partir une puissante escadre « pour une destination inconnue. »

Enfin, une dépêche de Changhaï annonce que la flotte anglaise de l'amiral Buller se prépare à faire une grande démonstration navale sur le littoral du Céleste Empire. Son objectif serait l'arsenal de Fou-Tchéou que l'amiral Courbet a détruit à la tête de nos vaillants marins. Fou-Tchéou, qui a 600,000 habitants, environ, est le port principal entre Changhaï et Canton. C'est une position stratégique de premier ordre.

Le coup de clairon lancé par l'empereur d'Allemagne n'a-t-il pas, sans crainte de mécontenter l'Angleterre, se prétendait maître de la mer, est-il le signal du démembrement de l'empire du Milieu? On le craint.

Le partage de l'empire chinois ne mettra pas seulement aux prises, comme celui de l'empire turc, les nations européennes; il peut, si la diplomatie n'y prend garde, provoquer une guerre qui ensanglantera l'Ancien et le Nouveau Monde.

Portsmouth, 22 décembre. — Les navires du prince Henri de Prusse sont partis aujourd'hui au moment où ils levaient l'ancre, la musique du *Deutschland* a joué l'hymne national anglais; il n'y a pas eu de saluts.

Brest, 22 décembre. — Le *Jean-Bart* a quitté notre port à sept heures pour l'Extrême Orient. A cette occasion, le vice-amiral Fournier, préfet maritime, a adressé à l'équipage de ce croiseur un ordre du jour de félicitations pour la rapidité de son armement. Les punitions ont été levées et une double ration sera donnée à l'équipage.

LES INSURRECTIONS
A LA HAVANE & AUX PHILIPPINES

L'assassinat du colonel Ruiz à Cuba

Madrid, 22 décembre. — De nouvelles dépêches officielles confirment que le chef insurgé cubain Rodriguez a fait fusiller le lieutenant-colonel espagnol Ruiz, envoyé en parlementaire.

On assure que le chef rebelle Aranguren a fait fusiller soixante-dix rebelles qui allaient faire leur soumission.

Une colonne espagnole est allée chercher le cadavre du lieutenant-colonel Ruiz.

Le bruit court que les rebelles l'auraient enseveli et auraient mis sur sa tombe une croix avec cette inscription : « Ci-gît le lieutenant-colonel Ruiz, mort en venant proclamer l'autonomie sur le territoire cubain. »

Suivant les journaux, on ignore le sort des deux autres personnes qui étaient allées au camp des insurgés de Cuba pour les inviter à se soumettre. On craint qu'elles aient été assassinées.

La presse madrilène est unanime à flétrir les insurgés cubains à la suite de l'assassinat du lieutenant-colonel Ruiz. Les journaux font remarquer que le président Mac-Kinley n'a pas eu un mot de blâme contre ces procédés d'assassins, dont les insurgés sont coutumiers.

L'armée espagnole prépare une grande manifestation de deuil pour honorer la mémoire de l'officier défunt. On rappelle que Ruiz, quoique partisan d'Alphonse XII, refusa de s'associer au pronunciamento auquel ce prince doit son élévation au trône. Invité par la suite à adhérer au mouvement alphonsiste, il répondit :

« Les officiers du génie ne connaissent que la discipline. »

L'Imparcial insiste sur la nécessité d'augmenter la flotte, car l'octroi de l'autonomie à Cuba ne fait qu'ajourner le conflit inévitable avec les Etats-Unis. Il faut profiter de ce délai pour s'armer et être prêts au cas où les Etats-Unis voudraient intervenir effectivement à Cuba.

Le journal ajoute que l'insurrection, encouragée par les déclarations de Mac Kinley, se dispose à continuer la lutte.

AUX PHILIPPINES
La soumission des rebelles

Madrid, 22 décembre. — Une dépêche privée de Manille dit que plusieurs centaines de rebelles se sont présentées avant la date convenue pour la soumission des forces d'Aguinaldo et des autres chefs rebelles.

Plusieurs milliers d'indigènes qui habitent le territoire des rebelles se sont également présentés.

Le lieutenant-colonel Primo de Rivera est arrivé au campement d'Aguinaldo.

L'acte de soumission sera solennel.

Les rebelles défileront devant les troupes espagnoles et déposant leurs armes.

Aguinaldo remettra un message dans lequel il reconnaîtra la souveraineté de l'Espagne.

LE VAPEUR « ALGÉRIE »
serait perdu corps et biens. — Nombreuses victimes

Marseille, 22 décembre. — On a tout lieu de considérer comme perdu, corps et biens, le vapeur *Algérie*, qui faisait le voyage sur les côtes accidentales d'Afrique. Ce navire jaugeait 711 tonneaux et avait à bord de nombreux passagers et 124 hommes d'équipage.

Il était parti le 29 novembre de Dakar pour Las-Palmas, où il n'est pas encore arrivé, alors que d'autres vapeurs, partis trois jours après lui, sont rentrés depuis le 13 décembre à Marseille.

On croit qu'il aura été englouti dans les tempêtes qui ont sévi violemment dans les premiers jours de décembre dans ces parages.

Nouvelles du Jour

M. A. de Claye et le « Gaulois »

Paris, 22 décembre. — Le *Gaulois* de demain annonce qu'il s'est assuré le concours de M. A. de Claye, rédacteur en chef du *Moniteur Universel*, qui donnera, désormais, au *Gaulois*, plusieurs articles par mois. Le *Gaulois* ajoute que M. de Claye continuera à diriger le *Moniteur Universel*.

Ce dernier journal publiera, demain, une lettre du duc de Broglie, président du conseil d'administration, dans laquelle, en prenant acte de l'offre du *Gaulois*, si honorable pour M. de Claye, il l'engage à donner son concours à un journal dont la ligne générale est si conforme à celle du *Moniteur*.

Triste fin du capitaine Borrel

Marseille, 22 décembre. — M. le capitaine Borrel, sous le coup d'un mandat d'arrêt, et qui s'était évadé il y a quelque temps du fort Saint-Jean, arrêté la nuit dernière, avait passé la nuit à la permanence. Ce matin on le trouva empoisonné.

Condamné à deux ans de prison pour escroqueries par le Tribunal de la Seine, il était recherché par le parquet de Marseille pour faits identiques. On lui reprochait en outre d'avoir détourné, pendant qu'il gardait le roi Saïbou sur la cote africaine, les 1.000 fr. par mois que la France servait au prince détrôné.

Un incendie criminel dans un hospice

Rennes, 22 décembre. — Le feu s'est déclaré dans un bâtiment dépendant de l'hospice de Pontorson, contenant 55 000 kilogrammes de paille. Pendant que les pompiers essayaient de combattre le feu, trois autres foyers d'incendie ont été découverts dans les bâtiments de l'hospice. Il est donc hors de doute que l'incendie a été allumé intentionnellement. Les dégâts s'élèvent à 30.000 francs.

Pour avoir conseillé de tuer le Tsar

Londres, 22 décembre. — Vladimir Bourtseff a comparu aujourd'hui devant le tribunal d'extradition de Bow Street sous l'inculpation d'avoir persuadé et essayé de persuader à différentes personnes d'assassiner le Tsar; un autre individu qui comparaissait sous la même inculpation a été mis en liberté sous caution, le jugement n'ayant pas été rendu aujourd'hui. Cette faveur a été refusée à Bourtseff.

Londres, 22 décembre. — Il résulte des débats de Bow-Street d'aujourd'hui que Bourtseff est l'individu que la police russe avait, sans y réussir, essayé d'arrêter à Constantinople à bord d'un vaisseau anglais.

La brochure qui sert de base à l'accusation est l'apologie du meurtre du Tsar par les nihilistes et demande le rétablissement du règne de la terreur en Russie.

Le second accusé est l'imprimeur de Bourtseff; il dit pour se défendre, que ne connaissant pas le russe, il ignorait le contenu de la brochure du principal accusé.

Un épilogue de l'assassinat de l'acteur anglais Terriss. — L'assassin lynché par la foule

Londres, 22 décembre. — L'assassin de l'acteur Terriss a été tué par la foule à la sortie de l'audience.

Onze condamnations à mort

Agram, 22 décembre. — Le tribunal a jugé aujourd'hui l'affaire des troubles qui se sont produits, au mois de septembre dernier, à Sjenicaka et qui avaient motivé la proclamation de la loi martiale.

Les différents chefs d'accusation étaient les suivants : rebellion, meurtre, vol, incendie, dévastation de propriétés : trente-six accusés ont comparu; onze d'entre eux ont été condamnés à la peine de mort; huit ont été condamnés à des peines variant de dix mois à dix ans de cachot; les autres accusés sont acquittés.

Une explosion de grisou en Allemagne
20 victimes

Cologne, 22 décembre. — On mande de Dortmund qu'une explosion de grisou a fait vingt victimes au puits Kaiser Stuhl.

Jusqu'ici on a retiré du puits huit morts et sept blessés.

Les relations commerciales de la France et des Etats-Unis

Washington, 22 décembre. — L'augmentation des droits sur la viande de porc, par la Chambre des députés française, est considérée comme une mesure de représailles contre les Etats-Unis. On croit que la politique française sera d'augmenter la sévérité des restrictions opposées à l'introduction du bétail et des viandes américaines.

On n'a par conséquent que peu d'espoir que la France accorde des conditions qui permettent l'établissement d'une convention de réciprocité.

L'affaire Carrara à la Chambre

Paris, 22 décembre. — M. Georges Berry va évoquer à la tribune l'affaire Carrara, sous forme de question au ministre de l'intérieur.

C'est un inspecteur de l'arrondissement, M. Maniège, qui découvrit la piste de l'assassin du garçon de recettes. Cet inspecteur saisit de l'affaire le commissaire de police, alors qu'il aurait dû peut-être en référer au service de la sûreté. Pour ce chef, Maniège aurait été l'objet d'une peine disciplinaire : ses chefs l'auraient mis à pied.

M. Georges Berry a avisé le ministre de l'intérieur de son intention de le questionner à cet égard; il croit que sa question viendra demain ou vendredi.

Les agents inférieurs des travaux publics et les cantonniers. — Une médaille spéciale

Paris, 22 décembre. — Le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre un projet d'ouverture d'un crédit spécial de 3.000 francs pour étendre aux cantonniers et agents inférieurs employés sur les routes départementales et vicinales le bénéfice de la médaille créée, le 1er mai dernier, en faveur des agents inférieurs des travaux publics.

Un monument à Daudet

Le comité de la Société des gens de lettres a décidé, dans sa réunion d'hier, de prendre l'initiative d'une souscription en vue d'élever un monument à Alphonse Daudet.

Un concours international de musique

La ville de Dieppe organise un grand concours international de musique pour le 9 juillet. Le comité de la Presse dieppoise, composé exclusivement des représentants des divers journaux locaux, nous prie d'insérer la note suivante :

« *Grand Concours international du 3 juillet 1898.* — Nous apprenons qu'une grande fête artistique se prépare à Dieppe pour 1898. Il s'agit d'un *Concours international de musique* qui comporte d'intéressantes innovations.

« Le comité d'organisation en a fixé la date au *3 juillet 1898*, et il prévient toutes les sociétés chorales et instrumentales de France et de l'étranger qu'elles sont invitées à y participer.

» S'adresser dès maintenant et dans le plus bref délai possible, à M. Benoni Ropert, conseiller municipal, secrétaire général du Comité d'organisation, à Dieppe.

» Les concours de musique à Dieppe ont toujours une vogue considérable (1876 et 1888), en raison du très grand nombre de sociétés qui y prennent part, de l'importance des prix et des attractions multiples et uniques offertes par la célèbre station balnéaire ».

Le déclassement des fronts ouest de l'enceinte de Paris

Paris, 22 décembre. — Le général Billot a soumis à l'approbation du Parlement un projet de loi portant que les fronts ouest et nord de l'enceinte de Paris, dans la partie comprise entre le Point-du-Jour et la porte de Pantin, seront déclassés.

Il sera construit en remplacement une nouvelle enceinte d'égale valeur défensive. Cette enceinte sera classée dans la première série des plans de guerre, mais elle ne portera servitude que sur une zone unique de 250 mètres.

Un vol de 300.000 francs à Paris

M. Louiche vient de clore l'instruction du vol de trois cent mille francs de titres, boulevard Saint-Germain.

Ce vol, qui remonte à plusieurs mois, avait été commis par un sieur Corbillié, qui avait profité des vacances pour s'introduire dans les appartements déserts de MM. Conté, industriel, et Brulat, professeur de l'Université, et y soustraire un stock considérable de valeurs au porteur.

Corbillié va être l'objet d'une ordonnance de renvoi devant la chambre des mises en accusation.

Quant aux nommés Lecocq et Vaughan, dont le magistrat instructeur avait eu à s'occuper au début de l'information, ils bénéficient de deux non-lieu.

Le double assassinat de Saint Lô

Saint-Lô, 22 décembre. — L'assassin de Mme Gilles et de Prudence Godard, sa servante, domiciliées à Moon-sur-Elle, vient d'être arrêté. C'est un jeune homme de seize ans, nommé Auvray, domestique de M. Gilles, propriétaire à Acrel, fils de la victime et ancien maire de Moon. Auvray a fait des aveux complets. De l'enquête, il résulte qu'on n'aurait soustrait qu'une somme de soixante francs chez Mme veuve Gilles et que le vol serait le mobile du crime. Auvray a été conduit hier soir par la gendarmerie à la maison d'arrêt de Saint-Lô.

Une princesse séquestrée par son intendant

Palerme, 22 décembre. — Le *Courrier d'Italie* raconte, avec des détails navrants, que la princesse di Carini, séparée légalement de son mari, vivait, avec sa fille aveugle, dans un état de séquestration complète depuis cinq ans. C'est l'administrateur de ses biens, un nommé Cannella, qui avait ainsi retranché du monde les deux malheureuses femmes.

La prisonnière est parvenue à expédier une lettre révélatrice à la police, qui a délivré la princesse et sa fille. Toutes deux étaient dans un état lamentable.

Cannella a été emprisonné.

Une explosion en Angleterre — Cinq morts

Londres, 22 décembre. — Les journaux du matin annoncent qu'une explosion qui s'est produite dans une distillerie, à Hull, a causé la mort de cinq personnes.

Les ravages épouvantables causés par un typhon
Près de trois mille victimes

Paris, 22 décembre. — Les nouvelles d'Annam apportées par le *Caledonien* concernant le dernier typhon, sont désastreuses. Le nombre des victimes est de 2 859. Trois mille maisons ont été détruites et mille jonques coulées; quinze cents têtes de bétail ont disparu et les deux tiers de la récolte sont perdus.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
Tirages du 22 décembre 1897

Mercredi ont eu lieu, au Crédit Foncier de France, les tirages suivants :

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 0/0 1895

Le numéro 83.228 gagne 1 0.000 fr.; le numéro 13.626 gagne 25. 00 fr.; le numéro 429.127 gagne 10.000 fr.

Les trois numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.: 374.694, 10.750 et 355.082.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

415.671	395.419	405.268	86.249	290.371	426.761	479.185	
348.522	481.164	498.2 5	189.063	365.343	459 249	326.120	
209.653	330.737	425 115	472.745	30 555	393 1 6	43 197	
34.165	313.576	211.365	497.893	243.719	442.889	268.772	
444.537	43 431	226 249	289.423	86 965	301.493	49.537	
364.7 5	368.445	473 101	72.065	341.065	163.252	7.494	
487 215	415.365	263.791	179.462	188 961	4 9 573	187.515	
410.189							

OBLIGATIONS COMMUNALES 3 0/0 1892

Le numéro 105.403 gagne 100.000 fr.

Le numéro 490.696 gagne 30.000 fr.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 71.307 et 305.707.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 311.723, 291.102, 356.695, 394.025.

Les trente numéros suivants gagnent chacun 4.000 francs :

238.513	495.469	170.061	315 164	366.216	231.475	65.707	
413 213	570.713	61.493	464 385	98 195	169 478	87.258	
438 138	498.775	293 108	76.436	406 459	375 275	445.008	
12.518	156.830	339 733	211 493	461.494	51.697	306.736	
32 4 1	348 155.						

L'ORDRE DANS LES AFFAIRES

Le prix de revient. — De son importance au point de vue économique et social

Nos lecteurs nous sauront gré, nous en sommes persuadés, de leur mettre sous les yeux les considérations si judicieuses de notre docte concitoyen M. l'abbé Vassart, émises à propos de l'importance du calcul du prix de revient en matière d'industrie. Nous reproduisons ces lignes qui trouveraient leur place dans un traité d'économie et industrielle :

« Nous allons traiter une question qui est plus simple en apparence qu'en réalité, que tous, négociants, industriels et fabricants surtout, doivent connaître à fond, que tous croient connaître, mais que peu connaissent suffisamment. Parlez de prix de revient à tous ceux qui sont dans les affaires, vous verrez avec quel sourire moqueur vous serez accueilli; cette question, c'est l'enfance de l'art, c'est l'A B C de la fabrication; même chacun pense avoir un petit secret pour arriver mieux que les autres au vrai prix de revient.

» Cette appréciation générale se comprend quand on pense que chacun a l'habitude de faire son prix de revient, alors donc c'est une question de tous les jours, par conséquent, bien connue et même familière. D'un autre côté, l'illusion est plus que possible, car ce problème est complexe, il ne se présente pas avec les données indiscutables et les mêmes pour tous, ce qui imposerait une solution unique; il faut, au contraire, chercher d'abord les données qui doivent concourir à la solution, et des voies diverses conduisent à la recherche de ces données. Aussi dans des conditions identiques du travail ou de fabrication, les fabricants peuvent aboutir à des prix de revient tout à fait discordants.

» Pourtant cette solution porte avec elle des conséquences : un homme d'affaires n'est pas dans une situation prospère, parce qu'il la croit telle; il ne gagne pas 10 pour 100 sur ses commissions parce qu'il croit les gagner; son illusion n'empêchera pas sa ruine, comme l'expérience de tous les jours fait le prouve que malheureusement de trop. Un prix de revient bien calculé, c'est, pour l'homme d'affaires ou d'industrie, une garantie de sécurité, la lumière qui doit éclairer son chemin, le rempart qui doit sauvegarder sa situation.

« Un prix de revient bien calculé, c'est le noble travail d'une concurrence intelligente et loyale avec tous ses avantages : Alors on ne fait plus ces prix de vente ou de façons insensés qui poussent à l'avilissement des salaires et à la malfaçon sous tous rapports : alors on n'est plus entraîné dans les voies de l'injustice par l'emploi des charges et des falsifications : alors on voit diminuer le nombre de ces faillites ou des désastres industriels qui jettent sur le marché à vils prix les épaves d'une succession de ruines, préparées ou consommées, qui forment les débouchés et enlèvent les profits légitimes à l'honnête producteur.

» Un prix de revient bien calculé, c'est comme un bienfait social; c'est le premier pas obligatoire vers la conciliation du capital et du travail, c'est l'acheminement vers l'association ou du moins le plus court chemin pour la participation des salariés aux bénéfices, c'est la condition première d'équilibre et d'harmonie dans la grande famille industrielle.

» C'est parce que l'on a vu que la question sociale se retrouve toute vivante dans le prix de revient que l'on a osé élever cette prétention au contrôle des prix par l'intervention de l'Etat : de même qu'il inspecte avec raison les livres des notaires pour prévenir ou réprimer les fraudes et maintenir la confiance, de même, d'après cette théorie, il devrait intervenir une loi qui imposerait à toutes les industries l'établissement rigoureux de ces prix au moyen de livres spéciaux qui seraient comme la délivrance d'un droit de circuler à tous les produits.

» Un prix de revient bien calculé, c'est une condition essentielle de prospérité pour l'industrie nationale; alors, en effet, on voit renaître la confiance dans les entreprises industrielles, et les capitaux, au lieu de partir drainés dans des projets aventureux et lointains, affluer vers l'industrie du pays, qu'ils désertent de plus en plus et dont ils devraient favoriser le développement.

» Cet aperçu d'économie sociale que nous présentons à nos élèves de l'Institut technique pour appeler leur attention sur le prix de revient des produits manufacturés obtenus dans nos ateliers, légitimera suffisamment auprès de nos lecteurs de cette revue, la place que nous donnons et l'importance que nous attachons à cette étude. Chacun sait du reste aujourd'hui et l'on voit de plus en plus clairement qu'il ne suffit pas de fabriquer, qu'il faut encore et surtout vendre, ce qui ne peut se faire sérieusement sans avoir retourné dans tous les sens la question du prix de revient.

» Sous ce rapport on peut, d'après les appréciations de deux fabricants roubaisiens, ranger les fabricants en trois catégories. Il y a les *habiles* qui savent tenir compte de tout et dans la mesure voulue; ceux là vont bien près de la vérité et de l'exactitude du chiffre véritable, et ce qui explique et atteste la prospérité continue de leurs affaires.

» Il y a la catégorie des *moins habiles* qui veulent trouver la solution, qui mettent toute leur attention à la chercher, mais qui, à leur insu, laissent échapper un détail; leur vaisseau fait prise par quelque fissure qui leur est inconnue. Ils sont actifs, intelligents, ingénieux en fabrication, on voudrait voir le succès couronner leurs efforts; mais une erreur, un oubli, une fausse appréciation compromet tout; quand on les aura éclairés, ils ne feront plus à leurs confrères une guerre maladroite, ils se montreront sérieux et habiles. Enfin, la troisième catégorie, peu nombreuse, comprend les industriels à prix de revient fantaisistes, volontairement faux; ceux-là ne veulent pas voir clair.

» Nous n'écrivons pas pour les habiles qui n'ont pas besoin d'explications et qui, au contraire, pourraient même en donner, nous n'écrivons pas pour les fantaisistes qui courent à la ruine sans que rien puisse les arrêter, nous écrivons pour ceux qui cherchent la lumière de quelque côté qu'elle leur vienne et qui s'empressent de la mettre à profit pour la direction de leurs affaires. C'est à ceux-là que nous voudrions et que nous croyons pouvoir être utile. »

HYGIÉNIC SYSTEME BOUCAU

SI VOUS VOULEZ

pour Noël et Nouvel An être chaussé élégamment portez la Bottine élastique cheveau chaquée vernis à **14,90** *de la Fabrique* **Boucau-Verecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.**

EXIGEZ sur vos chaussures la marque ci-dessous

HYGIÉNIC LIÈGE — HYGIÉNIC ACIER

HYGIÉNIC TOUT CUIR

Les obligations de la **Ruche Roubaisienne** constituent un placement de premier ordre et absolument garanti par des immeubles dont la valeur s'élève actuellement à 650,000 francs.

Elles ont pour objet de permettre à l'ouvrier ou l'employé d'acquérir sa maison d'habitation dans un délai moyen de vingt années dont la valeur, non compris les charges de salubrité, ne peut dépasser 5,700 fr.

Chronique Locale
ROUBAIX

La municipalité collectiviste de Roubaix jugée par la presse anglaise. —

Une polémique intéressante. — La fille de Karl Marx et M. Paul Lafargue prennent part aux débats. — Le « Journal de Roubaix » est mis en cause. — La plupart de nos concitoyens ignorent, sans doute, que leur bonne ville est, en ce moment, l'objet des attentions toutes particulières de la presse anglaise.

Depuis un mois environ, de l'autre côté du détroit, les journaux, à quelque nuance qu'ils appartiennent, catholiques, *whigs* ou *tories*, s'occupent beaucoup de Roubaix et de ses habitants.

Pour en dire du bien? Pas précisément!... Pour en dire du mal alors? Non plus... Nos confrères d'Outre-Manche sont tous d'accord pour constater le merveilleux développement de notre industrie locale et plusieurs poussent même la sincérité jusqu'à reconnaître que l'esprit d'initiative et d'activité des Roubaisiens pourrait bien être pour quelque chose dans cet extraordinaire essor commercial.

Mais sur le terrain politique et social l'unanimité dans les appréciations disparaît. Si quelques-uns semblent trouver que l'expérience tentée à la Mairie de Roubaix est intéressante et qu'il faudrait la voir se généraliser, — en France bien entendu, oh! pas en Angleterre surtout! — d'autres, et c'est le plus grand nombre, pensent qu'un tel essai est bien dangereux et que partout où les théories socialistes sont, plus ou moins complètement, mises en pratique, l'avenir des cités est absolument compromis.

Un journaliste de Londres écrit :

« Pourquoi les électeurs ont-ils permis à l'impresario Jules Guesde de faire jouer la comédie collectiviste sur le théâtre de Roubaix?

» Ne crainte-on pas que la pièce, dont le prologue fut plutôt amusant, n'ait un dernier acte par trop tragique?

» Et quand, après les avoir applaudis, les spectateurs sifleront les acteurs, quand le rideau sera baissé, qui paiera les frais de la représentation? Les électeurs. »

C'est M. David Holmes, délégué au Congrès textile international de Roubaix, qui a donné, sans le vouloir, le signal de la polémique.

Pendant son séjour dans notre ville, en mai dernier, M. Holmes ne se contenta pas de suivre attentivement les travaux du Congrès, il profita des moments libres pour étudier avec soin, les institutions et les coutumes de notre cité; il se mit au courant des affaires locales, en un mot, il fit une enquête personnelle sérieuse sur les choses et les hommes qui l'entouraient.

De retour en Angleterre, le *leader* des trades unions dans un meeting tenu à Burnley, (Lancashire) parla du Congrès textile et tout naturellement il s'occupa de la municipalité collectiviste de Roubaix. Au milieu de son discours il prononça cette phrase qui mit le feu aux poudres :

«Le maire de Roubaix et 15 conseillers municipaux ont, de leur propre autorité, durant les cinq dernières années, exclu des services municipaux une trentaine d'employés qui n'avaient commis aucune faute ou des fautes insignifiantes.

»Les places vacantes furent toutes données aux parents et amis des édiles. Voilà ce que vous devez attendre si les socialistes obtiennent le pouvoir ici : corruption et prostitution de l'autorité administrative au profit de quelques-uns et de leurs amis »

M. Holmes ajouta qu'il avait puisé ces renseignements dans le *Journal de Roubaix*.

Cette phrase, on le comprend, causa une certaine émotion dans les clubs socialistes de Burnley.

La fille du célèbre utopiste allemand, Karl Marx, Mme Eleanor Marx Aveling, qui habite à Sydenham, près de Londres, eut bientôt connaissance de la chose et, prise d'une sainte ardeur, elle voulut défendre les collectivistes roubaisiens contre les attaques dont ils étaient l'objet.

Dans ce but elle envoya au *Preston Guardian*, un journal du Lancashire, une lettre ouverte à M. David Holmes.

Ce dernier y est traité d'une façon rien moins que courtoise et le *Journal de Roubaix*, — *his authority*, — se trouve également fort malmené.

En terminant son épître, Mme Marx Aveling annonce qu'elle écrit à M. Paul Lafargue pour l'inviter à réfuter M. Holmes.

L'ex-député socialiste ne s'est pas fait prier et il a adressé une longue lettre d'explications au leader des Trades Unions.

Voici comment cette lettre est appréciée par une revue de Londres :

« Malgré sa longueur, la réponse de M. Lafargue ne semble pas prouver que les allégations de M. Holmes seraient fausses. Il ne nie pas que trente employés municipaux ont été remplacés depuis que les collectivistes sont au pouvoir.

» Il donne, à cette mesure, cette excuse : les employés étaient, quand les collectivistes arrivèrent à la mairie, les instruments des patrons.

» S'il en est ainsi le but poursuivi par les nouveaux édiles fut de remplacer ces *instruments* par les leurs. Une longue liste a été publiée, dans le *Journal de Roubaix*, des places accordées par les conseillers municipaux à leurs parents et amis. Il était au pouvoir de M. Lafargue de parcourir cette liste et à chaque nom, d'admettre ou de nier les assertions du journal local.

» Mais M. Lafargue n'a pas fait cela et, employant son système ordinaire, il s'est contenté de déclarer que « c'est la mission du *Journal de Roubaix* de calomnier les socialistes. »

»C'est plus facile qu'une réfutation, mais ça ne prouve absolument rien. »

A la fin de sa longue, très longue lettre, M. Lafargue s'occupe de la protestation des catholiques roubaisiens au sujet de l'injuste répartition des secours aux enfants pauvres.

L'ex-député a une singulière idée de la justice sociale. Il veut que les catholiques contribuent pour la même part que les autres au budget communal, mais tandis que les enfants d'une certaine classe de citoyens sont nourris et vêtus aux frais des contribuables, il trouve absurde qu'on demande une bouchée de pain pour les enfants des catholiques pauvres, même quand ceux ci meurent de faim.

La plupart des journaux anglais se sont élevés énergiquement contre une telle iniquité.

Nos lecteurs roubaisiens savent ce qu'il faut penser de toute cette polémique.

Ils connaissent les procédés de la municipalité socialiste vis-à-vis des enfants pauvres qui fréquentent les écoles libres.

Ils savent qu'en donnant, d'après le *Journal de Roubaix*, une liste des parents et amis des conseillers casés dans les services municipaux, M. Holmes a constaté des faits de notoriété publique à Roubaix.

L'indignation de Mme Marx-Eveling et les démentis de M. Lafargue n'y changeront rien.

LOUIS ROBICHEZ.

La « Ruche Roubaisienne ». — On nous adresse la communication suivante :

« Le conseil d'administration, réuni mercredi soir, après avoir expédié son ordre du jour, passe en revue la souscription des obligations.

» Il est heureux de porter à la connaissance du public que cette souscription est un véritable succès pour la société; il en remercie bien sincèrement les nombreux souscripteurs de tout rang qui se sont empressés de répondre à son appel, il engage vivement les personnes qui veulent profiter de l'occasion pour manifester leurs sympathies à la *Ruche* et à son principe de se hâter, car la clôture approche.

« Il rappelle aux nombreux souscripteurs de l'Epargne que la cote des obligations à la Bourse de Lille va être demandée et sera obtenue vu la sécurité absolue du titre qui pourra se trasmettre en cas de besoin.

« L'obligation de la *Ruche*, garantie par des immeubles et rapportant 3 0/0 net d'impôt, va certainement acquérir une plus-value, car outre que c'est le placement de l'ouvrier pour l'épargne, c'est une participation à une œuvre d'apaisement et de rénovation sociale et un acte de confiance envers l'ouvrier qui veut travailler par lui-même à l'amélioration de sa situation. »

Bénédiction d'un drapeau à l'église Notre-Dame.

— Dimanche prochain, 26 décembre, la division supérieure du patronage Saint-Michel fera bénir son drapeau en l'église Notre-Dame. La messe sera exécutée à neuf heures et demie par la chorale Saint-Michel, à laquelle M. Koszul veut bien prêter son distingué concours.

Le soir, vers quatre heures, aura lieu la bénédiction des nouvelles constructions par M. le doyen. Une soirée intime donnée au patronage clôturera la fête.

A propos de la messe jubilaire de M. le Doyen de Saint Martin. —

Nous avons dit que les chœurs de Saint-Martin avaient interprété, lundi dernier, la messe pontificale de Théodore Dubois, en l'église Saint-Martin, à l'occasion des noces d'or sacerdotales de M. le chanoine Berteaux.

Cette magnifique exécution était rehaussée par le talent si connu de M. Eugène Delporte, l'organiste titulaire de la paroisse, qui a accompagné toute la partition de cette messe.

Au Cercle polyglotte de Roubaix. — Le Cercle a repris toute son activité avec la nouvelle commission.

Toutes les sections ont eu des causeries instructives après la correspondance commerciale, notamment la section allemande, qui a donné des aperçus très intéressants sur Alphonse Daudet et Emile Zola.

Il n'y aura pas de réunion vendredi prochain, la salle est retenue pour un banquet.

Mardi 28 courant : 1° Correspondance commerciale; 1° section anglaise : M. Dahanne, professeur d'anglais; 2° section allemande : M. Lejeune, professeur d'allemand; 3° section espagnole : M. Brutois; 4° section italienne : M. Marchand. — 2° Conférence espagnole par M. Brutois: *Cigarreras Andalousias*. — 3° Conférences anglaises à l'ordre du jour : 1° Saison d'hiver à Roubaix; 2° Commerce des tissus; 3° Avantages et inconvénients de la bicyclette; 4° *A Tale*, par M. Drion; 4° Causeries libres, journaux, jeux.

Société photographique. — Grâce à l'amabilité de M. Dulieu, secrétaire de la Société photographique de Lille, et à celle de M. Smith, la société de Roubaix a tenu lundi dernier une de ses plus intéressantes réunions. M. Smith avait mis à la disposition de la société sa lanterne à projections; il a fait défiler sous les yeux des membres émerveillés, d'abord une série de fiches du service anthropométrique de M. Bertillon, comprenant les photographies de : Anastay, Ravachol, Henry, etc., etc.

Une collection d'épreuves micrographiques a permis aux initiés et aux curieux de contempler des vues anatomiques d'une incomparable finesse : les amateurs de paysages ont trouvé leur compte dans les très jolis paysages communiqués par différents amateurs. Ce qui a peut-être le plus intéressé les différents auditeurs, a été la partie radrographique de la séance, dans laquelle ils ont vu une fois de plus, pu se rendre compte des étranges résultats obtenus avec l'aide des rayons X. La séance était terminée à 10 heures 1/2.

Nous rappelons, en passant, que le sujet du concours de décembre est : « Positifs sur verre ».

La société donnera dans le courant de l'année prochaine quelques conférences techniques dont les sujets seront fixés ultérieurement.

Les conférences auront lieu au local, 55, rue Neuve, chez M. J. Lecreux.

Compagnie Nouvelle des tramways de Roubaix et Tourcoing. — On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Le Conseil d'Administration a l'honneur de prévenir les personnes titulaires de cartes de circulation gratuite, pour 1897, *couleur vert-d'eau*, que ces cartes cesseront d'être valables à partir du 31 décembre 1897, dernier train, et que, seules, les cartes *couleur bleu-pâle*, seront valables à partir du 1er janvier 1898. »

Bouchée de pain et Refuge de nuit. — Journée du mercredi 22 décembre : hommes et femmes, 815; enfants, 760; Refuge, 29 lits occupés.

Un commencement d'incendie fait s'est produit, mardi après-midi, au n° 52 de la Pierre-le-Roubaix. Le feu, qui consumait une partie du plancher d'une chambre située au premier étage, a été aperçu par le fils du propriétaire, M. François Benjamin

Celui-ci, avec l'aide de quelques voisins, parvint bientôt à éteindre ce commencement d'incendie. Les dégâts sont insignifiants. On croit que le feu a été communiqué par une étincelle d'une cheminée voisine qui aura été chassée par le vent dans la pièce incendiée, car une des fenêtres y avait été laissée ouverte.

L'hiver! — Le voici enfin! C'est le moment de s'acheter de bons vêtements de laines, des fourrures, etc.; les dames ne peuvent mieux s'adresser, pour cela, qu'à la *Compagnie franco-russe*, un magasin situé à l'angle de la Grande-Place et de la rue du Château, et dans lequel d'excellents articles sont vendus à des prix inouïs de bon marché.

Une double arrestation pour coups et blessures. — Deux ouvriers apprêteurs, âgés de 24 ans, Etienne Dubois et Arthur Gilmé, demeurant rue Sainte-Elisabeth ont été arrêtés, ce matin. Ils sont inculpés d'avoir porté, dans la soirée de dimanche, des coups suivis de blessures, à une jeune fille, Maria Delespaul, demeurant rue de l'Ommelet, ainsi qu'à ses voisins, M. et Mme Louis Neff. Interrogés par M. Villon, commissaire de police, les deux agresseurs ont été conduits dans la soirée au poste central. Les trois personnes blessées ont été examinées par un docteur, qui leur a prescrit un repos de plusieurs jours.

Outrage à la police. — Un journalier, Edmond Cocheteux, demeurant rue de la Guinguette, causant un tel scandale, mardi soir, chez une voisine, Maria Leclercq, que la police dut intervenir. Le perturbateur, qui était en état d'ébriété, aggrava son cas en injuriant les agents qui l'ont écroué au dépôt.